

**Chassignolles,
un village à l'écoute
de l'entrepreneuriat
en campagne**

2021



Sommaire

- 03 Mot du maire
- 04 Bilan fonctionnement et investissement 2020 / Prévisions investissements 2021
- 06 Travaux
- 12 Les activités économiques et l'habitat
- 16 La Maison des Traditions
- 20 Bibliothèque et fête du 13 juillet
- 21 Le Regroupement Pédagogique Intercommunal
- 22 La Grange aux Pianos
- 23 Les Associations
- 25 Informations pratiques communales
- 27 Les Chassignollais ont du talent
- 28 Remerciements

Tous ensemble, nous avançons et la diversité y contribue.

2021



Elisabeth Labesse
Maire de Chassignolles

Chers Chassignollaises et Chassignollais,

L'an passé, je terminais mon propos en espérant, dans ce contexte si particulier que nous vivions et qui malheureusement perdure, vous retrouver pour un moment convivial, la cérémonie des vœux n'ayant pu avoir lieu.

Même si ce rendez-vous n'a pu se faire que le 13 juillet, je voudrais, au nom de l'équipe municipale, remercier celles et ceux, nombreux, qui ont pu participer à cette soirée festive, ce qui a démontré que vous l'attendiez. Ce fut l'occasion de nous présenter et de mettre en avant les différentes associations existantes et les nouvelles activités créées sur notre commune ces derniers mois ; tout ceci dans la bonne humeur et la convivialité.

C'est grâce aux initiatives de chacune et chacun d'entre vous que Chassignolles fait parler d'elle.

2021 aura été marquée au sein de notre équipe municipale par la disparition prématurée de Fanny Mangano, qui, par sa jeunesse, son enthousiasme, sa joie de vivre, était un élément force de proposition.

Nous pensons bien à elle et à ses proches qui l'ont soutenue dans ces mois de lutte contre la maladie et qui continuent aujourd'hui les projets dont elle était partie prenante.

2021 aura aussi vu la démission de Benoît Maistre, adjoint en charge de la Maison des Traditions, et notamment du projet de réaménagement initié sous l'ancienne mandature, qu'il a repris à bras le corps en le défendant auprès des services de l'État, de la Région, du Département et de nos instances locales. Tous les conseillers se joignent à moi pour le remercier de son investissement à nos côtés.

Aujourd'hui, les nombreuses démarches engagées avec lui nous permettent d'avancer et nous permettront, je l'espère, de pouvoir dans un proche avenir, vous donner un autre regard sur la Maison des Traditions.

2021 aura aussi été un tournant dans le tissu économique du centre bourg.

Tout d'abord avec l'ouverture d'une épicerie par Jinan et Nasser Harfoush "Le panier de Célestine" dans l'ancienne boulangerie, puis par le changement de modèle du café, hôtel, restaurant La Grange suite à l'arrivée de Sébastien Delaveau et Rachel.

D'autres activités se sont également créées dans les lieux-dits, telles l'installation d'un motoriste et la reprise ou le développement de filières sur des exploitations agricoles.

Il est aussi à noter que notre commune est devenue le lieu de résidence d'artistes. Après Cyril Huvé, pianiste, installé depuis quelques années, c'est maintenant un peintre en la personne de Robert Mee qui réside au Vigolet.

Je souhaite à tous pleine réussite dans leur entreprise et vous invite à aller vers eux pour soutenir leurs initiatives.

C'est tous ensemble que nous avançons et la diversité y contribue.

Quant à la municipalité, elle se doit de jouer le rôle de facilitateur pour mettre en lien les gens afin de dynamiser la commune.

C'est pourquoi elle a poursuivi tout au long de l'année un important travail pour défendre les intérêts de tous dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui entrera en vigueur en 2023. Je vous invite tous à vous manifester et à faire part de vos observations lors de l'enquête publique qui précèdera l'approbation de ce document.

Afin d'enrayer la vacance de bâtiments en centre bourg, en partie due à des problèmes de collecte des eaux usées et de remédier aux installations d'assainissement individuel non conformes, l'équipe municipale travaille également activement sur le projet de réalisation d'un assainissement collectif. Ce serait aussi l'occasion de traiter la collecte des eaux pluviales.

Un autre défi nous attend, celui de la desserte par la fibre optique pour faciliter le télétravail.

Ici, c'est le Conseil Départemental à travers le RIP 36 (Réseau d'Initiative Publique) qui est à la manœuvre. Il prévoit que notre commune soit entièrement couverte en 2024.

Je sais qu'un autre problème vous préoccupe, celui de la téléphonie mobile. Soyez assurés que nous faisons régulièrement remonter auprès des différentes instances publiques locales les problèmes que vous rencontrez.

L'année 2022 sera celle de la fin des travaux dans le logement attenant à l'école et sur les équipements sportifs présents au stade (démolition des anciens vestiaires, modification de la desserte électrique, réfection du mur pare-balles au stand de tir). Ce sera aussi la poursuite de nos projets, sur le réaménagement du parcours de la Maison des Traditions, l'assainissement, les travaux à entreprendre sur notre église, classée monument historique et l'isolation des bâtiments communaux.

Aujourd'hui ces projets ne pourront être mis en œuvre que si les financeurs que sont l'Europe, l'État, la Région et le Département nous apportent leur concours.

Avant de vous laisser découvrir ce bulletin d'une excellente qualité, offert par M. Hervé Francès, très attaché à notre commune, que je remercie, je souhaite que tous ensemble nous puissions relever les défis à venir.

Très belle année à vous et à vos proches.

Bilan des investissements 2020

Dépenses effectives

| | |
|--|---------------------|
| Remboursement du capital des emprunts pour des investissements précédents | 30 539,03 € |
| Remboursement caution logements | 284,93 € |
| Déssherbeur thermique et élagueuse | 3 850,00 € |
| Tracteur et remorque | 51 444,00 € |
| Partie maîtrise d'œuvre réaménagement parcours permanent Maison des Traditions | 9 600,00 € |
| Mobilier pour stockage pièces collection Maison des Traditions | 2 671,08 € |
| Mobilier pour secrétariat de mairie | 919,99 € |
| Réfection du pont de Presles | 31 296,00 € |
| Solde travaux aménagement de sécurité abords foyer/école | 686,00 € |
| Moins-value pour vente boulangerie, poste, tracteur et broyeur | 155 938,25 € |
| | 287 229,28 € |

Bilan du fonctionnement 2020

Dépenses

| | |
|--|---------------------|
| Charges à caractère général : eau, électricité, combustibles, carburants, fournitures administratives et de voirie, achats boutique Maison des Traditions (40 238,77 €)/ Matières premières pour la cantine (8 982,08 €)/ Entretien des bâtiments, de la voirie, du matériel roulant et des terrains (21548,76 €)/ Assurances (12 069,73 €)/ Maintenance matériels, frais d'affranchissement, de télécommunication, publicités, animations Maison des Traditions (24 436,58 €)/ Location matériels (13 316,16 €)/ Taxe foncière (5 072 € pour 2019 et 2020)/ Frais divers (850,66 €) | 126 514,74 € |
| Charges de personnel | 213 157,57 € |
| Charges de gestion courante : indemnités et cotisations pour les élus (26 363,05 €)/ Participation au RPI (29 068,77 €)/ Participation au service d'incendie et de secours (12 375,37 €)/ Participation aux autres organismes de regroupement (6 497,30 €)/ Dégrevement taxe foncière sur la propriété non bâtie en faveur des jeunes agriculteurs (653,00 €)/ Créances admises en non valeur-impayés de loyers (6 636,13 €) | 81 593,62 € |
| Intérêts des emprunts | 6 159,89 € |
| Amortissement du fonds de concours versé à la Communauté de Communes La Châtre/Ste-Sévère pour l'aménagement des extérieurs de la salle des fêtes | 6 928,84 € |
| Titres annulés sur exercice antérieur | 5 702,29 € |
| Valeur nette comptable suite à vente boulangerie/poste/tracteur/broyeur | 196 938,25 € |
| | 422 025,98 € |

Investissements 2021

Dépenses prévues

| | |
|---|---------------------|
| Remboursement du capital des emprunts pour des investissements précédents | 15 000,00 € |
| Maison des Traditions | |
| Réaménagement du parcours permanent (scénographie) | 55 000,00 € |
| Matériel pour stockage collection | 2 328,00 € |
| Bâtiment "réserve" | 130 000,00 € |
| Logiciel inventaire | 15 000,00 € |
| Provision pour remboursement cautions versées par locataires | 2 800,00 € |
| Hangar service technique | 28 000,00 € |
| Mise aux normes logement école | 30 000,00 € |
| Acquisition de terrains et bâtiment | 65 000,00 € |
| Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'assainissement collectif | 20 000,00 € |
| Fermeture préau école | 17 000,00 € |
| Ordinateur | 2 000,00 € |
| Caisson pour tracteur | 3 000,00 € |
| Cellule refroidissement pour cantine | 3 000,00 € |
| Diagnostic des travaux de réfection à entreprendre à l'église | 20 000,00 € |
| Dépenses imprévues | 10 000,00 € |
| | 418 128,00 € |

Recettes effectives

| | |
|--|---------------------|
| Excédent de fonctionnement dégagé sur les exercices antérieurs | 80 027,18 € |
| Fonds de compensation de la TVA | 4 343,55 € |
| Subvention du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds d'Action Rurale pour le pont de Presles | 17 333,00 € |
| Valeur nette comptable boulangerie, poste, tracteur et broyeur | 196 938,25 € |
| Amortissement du fonds de concours versé à la Communauté de Communes La Châtre/Sainte-Sévère pour l'aménagement des extérieurs de la salle des fêtes | 6 928,84 € |
| | 305 570,82 € |



Recettes

| | |
|---|---------------------|
| Aide de l'État pour 1 emploi en contrat Parcours Emploi Compétence | 6 602,58 € |
| Produits des services : entrées Maison des Traditions et ventes boutique (1 058,00 €)/ occupation du domaine public par Enedis (212,00 €)/ Fonds de Péréquation Postal (14 136,00 €)/ Repas cantine (10 701,40 €)/ mise à disposition personnel communal au RPI 2019 et 2020 (11 275,24 €) | 37 382,64 € |
| Impôts et taxes : taxes d'habitation, foncières bâties et non bâties (171 570,00 €)/ Attribution de compensation versée par la Communauté de Communes (9 104,25 €)/ Taxe additionnelle aux droits de mutation (16 766,28 €)/ Fonds de Compensation de la TVA sur dépenses de fonctionnement 2018 (2 827,82 €) | 200 268,35 € |
| Dotations de fonctionnement versées par l'État (199 950,00 €)/ Compensation de l'État au titre des exonérations de taxes foncières et d'habitation (24 785,73 €)/ Subventions du Conseil Régional (2 000,00 €), du Conseil Départemental (1 500,00 €) pour des manifestations organisées par la Maison des Traditions | 228 235,73 € |
| Dotations aux élus locaux | 3 033,00 € |
| Loyers des immeubles + location de la salle socio-culturelle | 33 115,96 € |
| Produit de cession boulangerie, poste, tracteur, broyeur | 41 000,00 € |
| Moins-value vente boulangerie, poste, tracteur, broyeur | 155 938,25 € |
| | 705 576,51 € |

Recettes prévues

| | |
|--|---------------------|
| Part excédent de fonctionnement fin 2020 affecté à l'investissement | 58 806,64 € |
| Virement de la section de fonctionnement | 99 876,33 € |
| Excédent d'investissement cumulé | 5 154,36 € |
| Fonds de compensation de TVA | 15 000,00 € |
| Conseil Départemental - Fonds d'Action Rural pour le réaménagement du parcours permanent de la Maison des Traditions | 38 667,00 € |
| Amortissement du fonds de concours versé à la Communauté de Communes La Châtre/Sainte-Sévère pour l'aménagement des extérieurs de la salle des fêtes | 7 000,00 € |
| Remboursement cautions versées par les locataires | 2 500,00 € |
| Cession 1 lot lotissement "Les Béjauds" | 1 025,00 € |
| Emprunt | 190 098,67 € |
| | 418 128,00 € |



Au cours de cette année 2021, nous avons avancé dans la programmation des projets et dans la réalisation des travaux arrêtés dans le cadre de la planification de la mandature. L'aménagement des locaux des services techniques, présenté dans le bulletin de 2020, a été principalement réalisé en début d'année.

Extension des services techniques

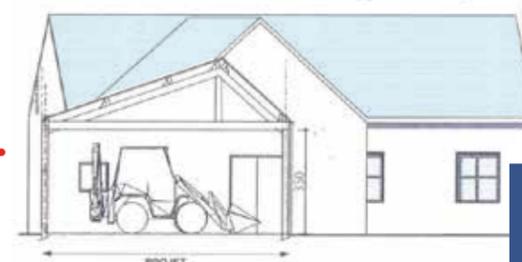
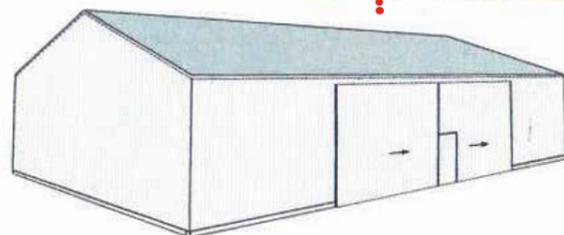
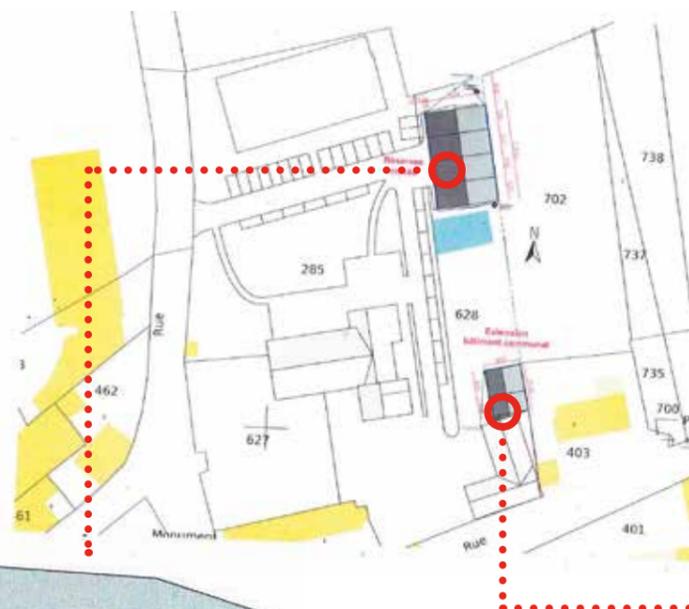
Cet équipement va permettre de protéger des intempéries un certain nombre de gros matériels et de libérer de l'espace dans le bâtiment actuel pour effectuer les travaux de mécanique.

L'appel d'offres, dont la clôture était le 23 juillet, comprenait 5 lots : Lot n°1 "Gros œuvre-VRD", lot n°2 "Dallage béton", lot n°3 "Charpente bois, couverture, bardage", lot n°4 "Électricité" et lot n°5 "Plâtrerie" en tranche optionnelle.

À partir de l'analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre et, après négociation, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 20 octobre pour se prononcer sur les propositions économiquement les plus avantageuses. Force est de constater que l'augmentation des matériaux a un impact sur nos prévisions budgétaires.

Construction du bâtiment "réserve" de la Maison des Traditions et extension des services techniques

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Atelier d'Architecture Catherine Autissier de La Châtre pour un montant de 16 000 € HT.



Bâtiment "réserve du musée"

Un grand nombre de matériels et d'objets divers faisant partie de la collection du musée étaient, depuis longtemps, stockés en divers endroits sur la commune chez des particuliers et il convenait de les rassembler en un même lieu, si possible proche du musée.

Tout projet de construction de bâtiment à proximité du musée est concerné par le périmètre protégé autour de l'église et est soumis à l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France. Plusieurs propositions d'emplacement étaient envisagées. Un accord a été trouvé pour une implantation dans le prolongement du terrain des services techniques, actuellement zone parking qui sera déplacée.

Lot n°1 : 2 réponses

La SAS NOUVELLE BERNARDEAU de Montgivray et la SAS PAGNARD de Montgivray.
 • La SAS NOUVELLE BERNARDEAU a été retenue pour un montant global de 39 690,14 € HT (réserve = 36 875,51 € + hangar = 2 814,63 €).

Lot n°2 : 1 réponse

• La société PLACEO de La Riche (37520) retenue pour un montant de 12 500 € HT (réserve).

Lot n°3 : 5 réponses

La société CHARPENTE ET SCIERIE DE LA MADELEINE de Vijon, la société CCBH de Ciron, la SARL MICAT d'Aigurande, la SARL PASQUET de Châteauroux et la société SMAC de Saint-Maur.
 • La société CHARPENTE ET SCIERIE DE LA MADELEINE a été retenue pour un montant global de 123 740,55 € HT (réserve = 100 395,90 € + hangar = 23 344,65 €)

Lot n°4 : 2 réponses

La société SLEE et l'entreprise E.M.B. MITTERRAND de Châteauroux.
 • C'est cette dernière qui a été retenue pour un montant global de 6 200 € HT (réserve = 5 039,20 € + hangar = 1 160,80 €)

Lot n°5 : 2 réponses

La SARL TECHNI-PLÂTRE de La Châtre et l'entreprise PEINTURE SYLVAIN de Le Magny. (lot abandonné)

Lors de sa réunion du 21 octobre 2021, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les offres citées ci-dessus pour un montant total HT de 182 130,69 € (218 556,83 € TTC) soit 154 810,61 € HT pour la réserve et 27 320 € HT pour le hangar.

La mission de "contrôle technique" a été confiée à la société SOCOTEC de Châteauroux, pour un montant de 2 400 € HT, ainsi que la mission de "coordination Sécurité Protection Santé" pour 1 800 € HT.

La durée du chantier prévue est de 7 mois. Après une période de préparation, les entreprises interviennent sur le site depuis le 4 janvier.

Rénovation du logement communal situé en extrémité du bâtiment de l'école

Le Conseil Municipal a décidé que le projet initial, présenté sur notre précédent bulletin (rénovation du rez-de chaussée, de la cave et de la chaufferie), devait être complété par la rénovation de l'étage, de la cage d'escalier, du grenier (électricité) et des menuiseries bois extérieures.

Les travaux consistant à rénover l'étage comprennent :

- la dépose de la totalité du réseau électrique et son remplacement;
- les modifications du réseau de chauffage;
- l'isolation des murs et des plafonds;
- la création d'une salle de bains avec douche, lavabo, wc;
- la création d'un couloir d'accès à cette salle de bains;
- le remplacement d'une partie du parquet flottant;
- la mise en peinture des murs, des plafonds, des menuiseries et des radiateurs en fonte.

Comme pour la rénovation du rez-de chaussée, en dehors des travaux d'électricité et de plomberie, toutes les autres tâches sont exécutées remarquablement par les employés de la Commune sans pour autant que ne soient délaissés les travaux d'entretien des autres logements communaux, de la voirie et des espaces verts. Si des travaux imprévus ne viennent pas bouleverser le planning établi, nous pensons pouvoir mettre ce logement en location courant avril.



Rénovation des salles de classe et pose d'une clôture de sécurisation de la cour de l'école

Rénovation des salles de classe

Ce projet lancé en 2018 était planifié ainsi.

Dans le budget 2021, il était prévu de consacrer 20 000 € à la réalisation de travaux dans l'école. Une partie de cette somme doit être utilisée pour le remplacement du linoléum par du carrelage pour faciliter l'entretien des 3 salles.

Pour ce projet nous avons consulté 3 entreprises qui nous ont transmis, à prestations équivalentes, les propositions suivantes :

- l'entreprise Laurent GUIGNARD de Le POINÇONNET pour un montant de 12 981,24 € TTC ;
- la SARL JP TETOT d'Ardenes pour un montant de 11 227,84 € TTC ;

- la SAS PAGNARD de Montgivray pour un montant de 21 850,07 € TTC.

C'est la SARL JP TETOT qui a été retenue pour le montant proposé.

Ces travaux seront réalisés à l'occasion de vacances scolaires. Pour des raisons d'approvisionnement en carrelage, l'entreprise n'a pu intervenir pendant celles de Toussaint. Le sol d'une des classes a été rénové la première semaine des vacances de Noël. Le travail dans les deux autres classes se poursuivra lors des prochaines périodes de congés scolaires 2022.

Les employés communaux se sont chargés de démolir les estrades en béton armé avant que n'intervienne l'entreprise.

Clôture de sécurisation de la cour de l'école

La SAS ALAPETITE de Feusines est intervenue fin juin pour poser les 51,50 mètres de clôture, d'une hauteur de 1 mètre, sur le mur en périphérie de la cour de récréation.

Le montant global de l'intervention (fourniture et pose) s'élève à 3 096 € TTC.

Remplacement de menuiseries bois extérieures de logements communaux

Quatre logements sont concernés :

- l'ancien presbytère, rue de Célestine, pour 7 056,00 € TTC ;
- les n°4 et 6 ruelle du 21^e siècle, pour respectivement 3 706,80 € TTC et 3 157,20 € TTC ;
- le bâtiment de la mairie, pour 5 778,00 € TTC.

Pour le logement de l'ancien presbytère, une partie des travaux est réalisée. Les travaux complémentaires, ainsi que ceux des logements 4 et 6, seront achevés au cours du premier trimestre 2022.

Ceux concernant la mairie seront réalisés dans le courant 2022.

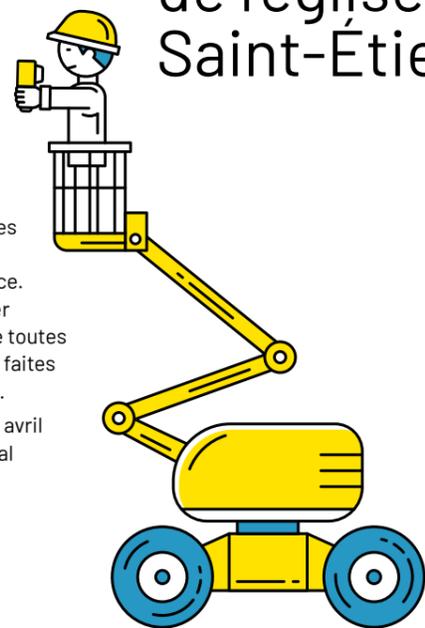
Projet de restauration

de l'église Saint-Étienne

Cet article s'inscrit dans le projet présenté dans le précédent bulletin municipal.

En 2020, Aline Berelowitsch, restauratrice du patrimoine, a effectué le diagnostic des peintures et le cabinet NIGUES, spécialisé en architecture du patrimoine, a scanné l'ensemble de l'édifice. Il revenait cette année à ce dernier, de compléter son intervention par une expertise extérieure de toutes les parties d'ouvrage. Ces investigations se sont faites essentiellement à partir d'une nacelle élévatrice.

Cette dernière intervention a eu lieu les 24 et 25 avril 2021. Le bilan a été présenté au conseil municipal courant janvier 2022.



Travaux confiés à l'entreprise pour l'entretien de la voirie communale

Programme annuel de travaux sur les voiries revêtues

Afin d'avoir une connaissance exhaustive des travaux à réaliser sur l'ensemble des voiries communales sur la mandature et définir les priorités d'intervention, les membres de la commission travaux ont inventorié, par secteur géographique, le détail des désordres observés pour chacune des voies.

Ainsi, pour des raisons économiques et devant l'urgence d'intervenir, la commission travaux a proposé, lors du Conseil Municipal du 20/07/2021 de regrouper les enveloppes prévisionnelles des exercices 2021 et 2022 pour des travaux sur les chaussées des voies communales 6 (La Rillerie/Villemort), 8 et 125 (Penneroux/Les Garennes) pour une exécution en 2021.

Trois entreprises étaient consultées : Les sociétés SETEC de Diors, COLAS et EUROVIA de Le Poinçonnet.

Les prix remis sont les suivants, avec des prestations techniques différentes :

| | |
|---------------------------|---------------------------|
| VC 8/VC 125 : | VC 6 : |
| SETEC : 70 248,00 € TTC | SETEC : 45 366,60 € TTC |
| COLAS : 65 808,00 € TTC | COLAS : 50 796,00 € TTC |
| EUROVIA : 74 559,84 € TTC | EUROVIA : 95 404,08 € TTC |

Le calage des accotements était à prévoir en complément pour une somme d'environ 6 000 € TTC.

La société COLAS a été retenue à l'unanimité pour un montant de travaux de 116 895,60 € TTC.

Les travaux ont été réalisés entre le 7 octobre et le 15 décembre.

Travaux sur les voiries non revêtues

Remise en état du chemin reliant Le Fournioux à la ferme d'Érat.

Ce chemin était devenu difficilement praticable en cas de forte pluviométrie. Après visite sur place de la commission travaux, il était décidé, dans le cadre de la ligne budgétaire prévue (12 000 €), de le renforcer par un apport important de matériaux pour constituer des profils en long et en travers qui permettent de renvoyer les eaux de ruissellement dans le fossé à créer. Aucun apport extérieur n'a été nécessaire, les matériaux ayant été prélevés dans une ancienne carrière située dans un délaissé communal en bordure de ce chemin.

Cette opération a été confiée à l'entreprise DARCHIS de Crevant pour un montant de 5 244 € TTC. Commencée le 16 octobre, interrompue lors de fortes précipitations, elle s'est terminée le 11 décembre. Nous sommes très satisfaits du résultat final.



Interventions diverses

Le 20 février 2021, un accident de circulation détruisait un côté du garde-corps du ponceau situé à proximité du hameau de La Cour (équipement non normalisé). Après expertise, l'assurance de l'automobiliste prenait à sa charge le devis de la société SEGEC de Montgivray, qui prévoyait son remplacement.

Profitant de cette perspective d'intervention, la Commune décidait de prendre à sa charge le remplacement du garde-corps situé de l'autre côté de la route pour des raisons de sécurité et de mise aux normes.

L'intervention de SEGEC a eu lieu le 2 septembre pour un montant TTC de 2 180,10 €.



Ré-engazonnement de la pelouse du terrain de football

À la demande de l'association du Football Club Bas-Berry (FCBB), nous avons programmé le ré-engazonnement de la pelouse d'un des terrains de football. Cette opération s'inscrit dans une ligne budgétaire prévue pour l'entretien de terrains de 8 500 €.

Cette réalisation a été confiée à l'entreprise JARDINS EN BERRY de Le Magny pour un montant de 7 113,84 € TTC.

Les travaux de préparation du terrain ont débuté le 1^{er} juin dernier et l'engazonnement a été réalisé début octobre.

Pour terminer le chantier, il reste essentiellement à mettre en œuvre la fertilisation du sol accompagnée de roulages.

Ainsi, après remontage des équipements (poteaux de buts, filets...), le terrain pourra être remis à la disposition du club pour la prochaine saison.

Pour améliorer le confort des joueurs et de l'arbitre, il est prévu de remplacer, en tout début d'année, les dispositifs de chauffage des vestiaires. L'éclairage extérieur dans l'environnement de ces derniers sera également amélioré.



Travaux divers réalisés par les employés communaux

Travaux de voirie

Comme chaque année, en dehors de l'entretien des espaces verts (tonte, désherbage, taille, fauchage, broyage), **de nombreux travaux d'entretien de la voirie ont été réalisés par les employés des services techniques** (mise en place de tout venant sur les voiries non revêtues, petits travaux de génie civil, création de fossés et poses de buses...). Le travail de curage de fossés avec la rigoleuse a été très important cette année, les conditions météorologiques ayant été favorables. Il a été effectué avec le nouveau tracteur KUBOTA, parfaitement adapté à l'utilisation de cet équipement. Le salarié chargé de ce travail a pu apprécier la précision du matériel et nous, la qualité du travail réalisé.

Travaux divers sur le patrimoine bâti

En dehors de toutes les demandes de dépannage en plomberie, chauffage et autres interventions en tous corps-d'état, le personnel des services techniques a réalisé la réfection des peintures du logement communal situé au numéro 4 de la rue du 21^e siècle (ilot de l'église). Cette intervention a eu lieu entre 2 locations.

Dans l'emploi du temps du personnel des services techniques, il faut souligner l'importance des démarches diverses et variées qui permettent d'assurer le bon fonctionnement de tous les services de la Commune.

Dans le cadre d'une aide au retour à l'emploi des jeunes, la Commune a signé une convention avec l'Établissement de Service et d'Aide par le Travail (ESAT), Association Départementale Pupilles de l'Enseignement Public (ADPEP 36) pour la mise à disposition de Sébastien Malpel, présent les mardi, mercredi et jeudi depuis le 26 octobre.



Investissements en matériel

Dans le cadre de nos prévisions d'investissement en 2021 pour du petit matériel (3 000 €), l'équipement suivant a été commandé : **une débroussailluse à batterie PELLENC avec divers équipements pour un montant TTC de 2 871,96 €.**

Notre réseau économique, malgré le contexte sanitaire, s'étoffe

2021 restera une année importante sur le plan des activités économiques dans notre commune, et particulièrement dans le bourg. Nous avons choisi cette année de mettre l'accent sur l'ensemble des activités de production et de services sur notre territoire.

- Une carte centrale recense et positionne les entreprises agricoles, artisanales et de services.
- Des focus sont faits sur les activités nouvelles, avec une présentation par les acteurs eux-mêmes et parfois un mot de la municipalité.

Notre réseau économique, malgré le contexte sanitaire, s'étoffe. Certes, des activités disparaissent, mais de nouvelles apparaissent ; à la déception des cessations d'activité se superposent les espoirs suscités par les créations d'entreprise. Notre agriculture reste forte,

bien répartie et novatrice, à l'avant-garde du progrès, tandis que le commerce et l'artisanat se renforcent.

Notre écoute et notre volonté d'accueillir sont déterminantes pour réussir un développement harmonieux qui n'est jamais acquis.

La mise en valeur des initiatives 2021 ne doit pas occulter les travaux réalisés par d'autres depuis toujours. Nous leur sommes reconnaissants de leur apport à notre commune.

Une mention spéciale enfin à tous les agriculteurs qui produisent et entretiennent notre territoire. Ils sont répartis sur toute la commune, s'adaptent, se diversifient, s'organisent. Ils demeurent une force essentielle pour nous tous.

Le Panier de Célestine

Dans leur épicerie ouverte depuis juin 2021, Nasser et Jinan ont le souhait de mêler l'utile à l'agréable...



Jinan et Nasser apportent à notre commune, en plus de leur sourire et de leur bonne humeur, un lieu de rassemblement et de convivialité et vous proposent de nombreux services.

Nous avons tous conscience qu'un commerce en milieu rural est difficile à faire vivre économiquement. L'engagement de Jinan et Nasser, tant par leur activité de commerçant que par leur disponibilité, est donc une chance réelle pour la commune, mais il revient à chacun d'entre nous d'être acteur de sa pérennité. N'hésitez pas à franchir la porte du "Panier de Célestine".

"Après l'acquisition des murs fin décembre 2020, nous sommes arrivés à Chassignolles en janvier 2021. En plein confinement,

il était difficile d'établir le contact que nous souhaitions avec les habitants. Nous avons aménagé l'habitation et créé une épicerie de village ouverte depuis le 15 juin. Vous y trouvez un dépôt de pain, l'essentiel des produits d'épicerie, un large choix de produits locaux, des produits en vrac, du poisson frais le vendredi (sur commande); nous livrons tous ces produits

à votre domicile si nécessaire. Nous proposons également diverses idées de cadeaux, ainsi que la réception et l'envoi de colis.

Prochainement, nous ouvrirons un bar avec terrasse couverte et terrain de boules, espace de convivialité et de lien social, chers à notre projet de vie. Nous envisageons de mettre en place d'autres activités au fur et à mesure de vos besoins. Après avoir vécu en ville et travaillé dans d'autres domaines, nous avons choisi aujourd'hui d'être plus à l'écoute des autres et d'axer notre activité sur le service de proximité.

Nous avons besoin de votre confiance et nous vous accueillons avec plaisir au "Panier de Célestine".

☎ 07 68 65 48 86
@ Le-panier-de-Célestine

Les horaires d'ouverture
du mardi au samedi
de 8 h 30 à 13 h et de 16 h à 19 h 30
et le dimanche de 9 h à 13 h.





L'Hôtel la Grange a ré-ouvert ses portes en juillet 2021. Sébastien Delaveau, son nouveau propriétaire, a repris ce lieu central et emblématique qui retrouve de l'activité et, là aussi, c'est une chance pour la commune, à l'heure où les acquisitions dans ce domaine sont très peu nombreuses.

Un lieu prédisposé à l'hébergement touristique mais pas seulement...

Des activités sont installées (boutique de produits régionaux, comptoir de change pour la monnaie locale du Berry, atelier de fabrication numérique avec imprimante 3D), et d'autres sont en projet, en attente de participants motivés (grainothèque, formations et stages destinés aux professionnels ou aux particuliers, permaculture, lowtech, cours de cuisine, zéro déchet, autonomie énergétique, etc.). N'hésitez pas à prendre contact.

Courant 2022, des bureaux seront mis à disposition dans les bâtiments mitoyens à l'hôtel (habitation) pour les structures souhaitant se rapprocher autour d'un projet commun et/ou profiter du matériel à disposition (vidéo-projection, espace de stockage, restauration, studio photo portable, caméra Gopro...)."

📞 Hôtel La Grange : **02 54 48 54 30**
 📞 Activités de la Bouchure Tél : **06 79 21 79 56**
 ✉ **contact@la-bouchure.fr**
 @ **//www.la-bouchure.fr/contact.html**

(1) Les tiers-lieux sont les nouveaux lieux du lien social et des initiatives collectives. C'est un point de rencontre à mi-chemin entre le domicile et le travail où se côtoient particuliers, entreprises, collectivités, bénévoles, associations, familles, professionnels, artisans, producteurs, etc.

Hôtel la Grange la Bouchure

Outre l'activité d'hôtellerie, Sébastien et sa compagne Rachel ont été motivés par le potentiel des bâtiments et sa situation au cœur du village, qui permet de répondre à leur projet et leurs activités diverses. Mise en commun de compétences et d'outils numériques, mise en avant de l'identité du Berry et promotion des cycles vertueux sont des valeurs qui animent fortement les nouveaux propriétaires. Leur expérience et leur enthousiasme permettent à Chassignolles de bien appréhender les évolutions de la société et d'encourager les initiatives novatrices sur notre commune. Sébastien nous présente les transformations déjà visibles et futures à la Grange : "L'activité hôtellerie continue à l'identique, mais l'établissement va subir de profonds changements, jusqu'à la vocation même des locaux actuels, qu'ils soient professionnels ou d'habitation. C'est l'association LA BOUCHURE qui va gérer la nouvelle structure pour devenir un tiers-lieu⁽¹⁾ orienté sur le territoire et les apprentissages.



Une nouvelle vétérinaire à domicile

Giroflée Vet 36, c'est le nom de mon activité de vétérinaire indépendante. Le docteur Lucie Germanique intervient à domicile pour soigner vos animaux de compagnie.

"À l'issue d'une formation initiale de vétérinaire en double orientation chiens - chats et animaux de rente à Maisons-Alfort, j'ai élargi mon domaine d'intervention vers la médecine bovine, puis j'ai obtenu un Diplôme Universitaire en Phytothérapie.

Ces compétences variées me permettent de soigner vos animaux à domicile. Aux soins de médecine

conventionnelle tels que vaccination, identification, pathologies courantes, analyses sanguines, urgences, j'ajoute des soins de phytothérapie-aromathérapie pour grands et petits animaux, ainsi que de la physiothérapie pour les chiens et chats. Ce sont des soins complémentaires à la médecine traditionnelle permettant, entre autres, d'éviter ou de mieux préparer une intervention chirurgicale et de permettre une meilleure récupération ensuite, de limiter les doses ou de compléter les traitements médicamenteux classiques."



Dre Lucie Germanique, Giroflée Vet 36
 Médecine des animaux de compagnie, phytothérapie, physiothérapie
 36400 Chassignolles

📞 06 28 34 42 50
 ✉ germaniquevet36@gmail.com
 @ www.facebook.com/DreGERMANIQUELucie

Du nouveau à la ferme

Originaire de l'Essonne, Audrey Berveglieri a d'abord fait des études dans le bâtiment, avant d'exercer comme conducteur de travaux sur Paris pendant 10 ans dans une entreprise générale de bâtiment. En 2018, elle et son conjoint commencent leurs recherches de ferme dans le cadre d'une reconversion professionnelle, et, à cette occasion, entreprennent un road trip en France pour trouver leur prochaine région d'adoption. Les paysages du Berry les avaient déjà charmés, bien que traversés en novembre. Petite anecdote, ils ont dormi à La Grange pendant leur voyage ! Un signe... Après des dizaines de visite de ferme, ils ont jeté leur dévolu sur Chassignolles et sont arrivés à la ferme du Grand Bois fin août 2020 avec leur petite fille d'un mois.

Toute la ferme est certifiée agriculture biologique. Audrey produit des volailles (œufs et poulets de chair) et espère des fraises en 2022, car en 2021, elles ont nourri les chevreuils...



Elle a des projets pour 2022 : création d'un laboratoire qui servira d'abattoir et de salle de découpe, ce qui lui permettra d'être plus autonome dans les disponibilités des poulets et de pouvoir proposer de la découpe.

Pour le moment, elle vend ses produits sur les marchés de La Châtre et de Boussac. On les retrouve également à la Boutique de producteurs "biolo&co" à La Châtre et à l'épicerie "Le panier de Célestine" à Chassignolles

Tél : **06. 81. 54. 05. 65** ou **02. 54. 06. 43. 56**
 Facebook : **La Ferme Biologique du Grand Bois**

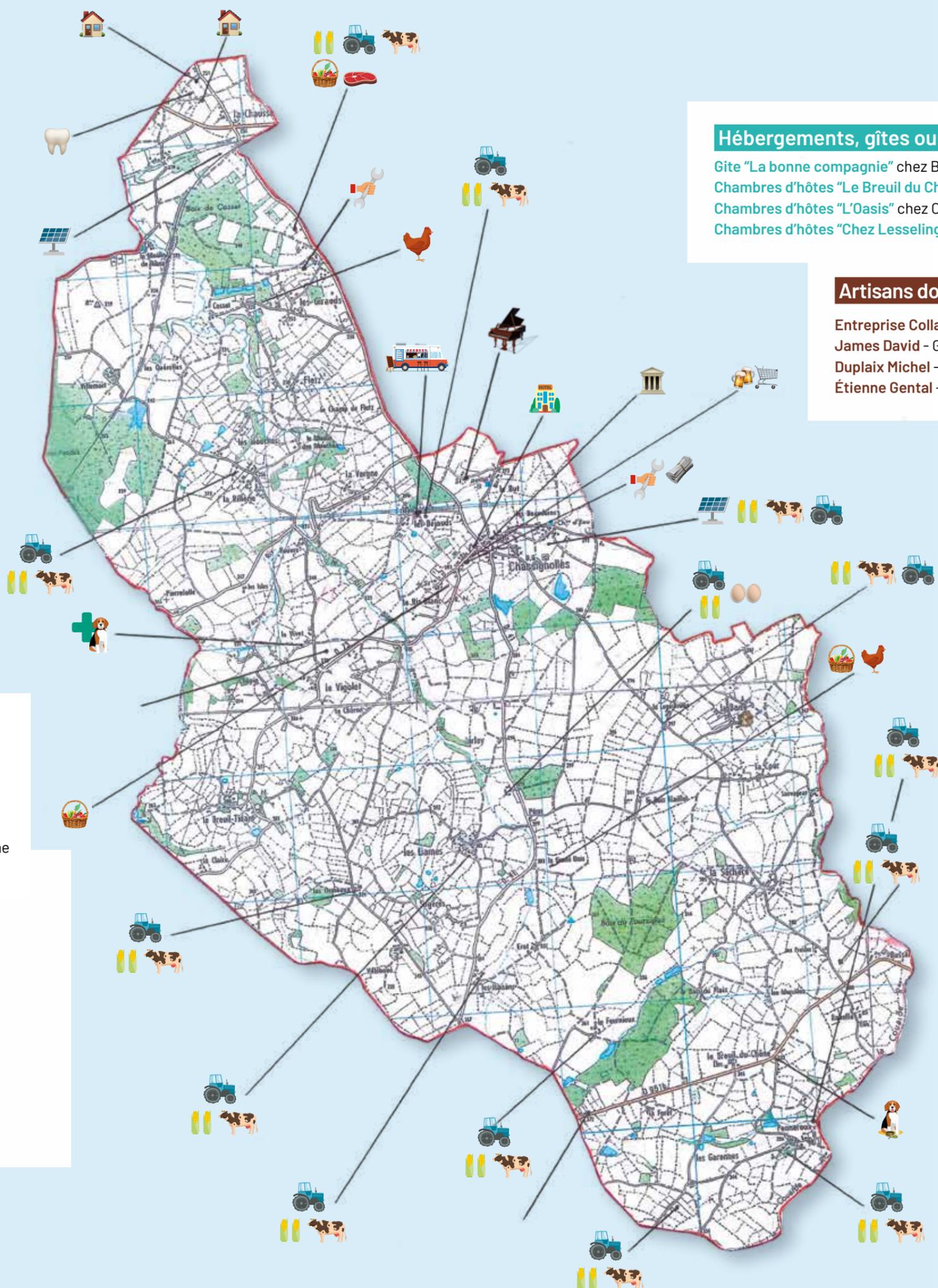
Fabrication artisanale de farine et pâtes à la ferme

La Ferme du Bois de Cosset est une exploitation en polyculture élevage qui perpétue une agriculture familiale labélisée HVE (Haute Valeur Environnementale). On y fabrique depuis peu de la farine issue du blé cultivé sur la ferme : blé tendre pour la farine de consommation courante, et blé dur pour la fabrication de pâtes. Ainsi, une fois récolté, le blé est trié, nettoyé puis moulu grâce à un moulin à meule de pierre qui a l'intérêt de "déroiler le son" lors de la mouture, ce qui permet de conserver le germe (où l'on trouve vitamines, fibres, acides gras...). Sont réalisées ensuite, de manière artisanale, des pâtes avec seulement 2 ingrédients, à savoir la farine de blé dur et l'eau, formant ainsi une pâte qui va être pressée au travers des filières qui leur donneront leur forme définitive. Les pâtes sont ensuite séchées pendant 19 à 26 heures. Ce séchage lent à basse température permet de conserver tous les nutriments ainsi que le vrai goût des céréales, et ce sans aucun additif. Aude et Arnaud Labesse animent un point de vente à la Ferme, dans lequel sont proposés les produits de l'exploitation (viande, pâtes, farine), mais aussi ceux de producteurs et d'artisans locaux, ouvert tous les vendredis de 17h00 à 19h00.



La Ferme du Bois de Cosset,
 Aude & Arnaud Labesse
 10, Le Bois de Cosset
 36400 Chassignolles

Contact : gaec.du.bois.de.cosset@gmail.com
www.lafermeduboisdecosset.fr



Hébergements, gîtes ou chambres d'hôtes

- Gîte "La bonne compagnie" chez Béria
- Chambres d'hôtes "Le Breuil du Chêne" chez Martine Dassonville
- Chambres d'hôtes "L'Oasis" chez Christiane André
- Chambres d'hôtes "Chez Lesselingue" La Chaussée

Artisans dont le domicile privé se trouve à Chassignolles

- Entreprise Collas - Travaux publics à Montchevrier
- James David - Garage à La Châtre
- Duplaix Michel - Boucherie à Saint-Denis-de-Jouhet
- Étienne Gental - Menuiserie à Saint-Denis-de-Jouhet

Activités nouvelles

- La Ferme du Bois de Cosset - Pâtes
- Giroflée Vet - Vétérinaire à domicile
- La Ferme du Grand Bois - Œufs, Poulets de chair, fraises
- La Grange - La Bouchure - Hôtel et tiers-lieu
- Le Panier de Célestine - Épicerie, bar, produits locaux, boulodrome
- Wilfried Lorand - Lor auto

Activités déjà existantes

- Brisse Alain - Garage automobile, essence, tabac, presse
- Béria Sarl - Maçonnerie
- Soulas Philippe - Maçonnerie
- Erwan Lazenec - Maraîchage - Le Chou Marin
- Julien Darchis - Œufs - Framboises
- Pascal Gauthé - Echaffaudage
- Julien Duquenne - Le truck Gourmand
- La Grange aux Pianos - Culture - Musique
- Philippe Puybertier - Entretien espaces verts



Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Communiqué de la CDC la Châtre-Sainte-Sévère

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) réalisé à l'échelle des 30 communes de la communauté de communes La Châtre-Sainte-Sévère est toujours en cours d'élaboration. À terme, ce PLUI deviendra le document d'urbanisme de référence sur chaque commune.

Pour rappel, la finalité d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est de définir une destination à chaque parcelle du territoire (constructible pour l'habitat, constructible pour les entreprises, zone agricole, naturelle, etc.). Les élus ont travaillé tout au long de cette année 2021 sur la réalisation du plan de zonage et du règlement. Ce sont les deux pièces principales du document auxquelles il faudra se référer pour toute demande d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme). L'année 2022 sera marquée par la mise en place d'une concertation avec les habitants. Ainsi, des réunions publiques seront organisées en mars 2022, si les conditions sanitaires le permettent. Enfin, une enquête publique se tiendra en fin d'année 2022. Alors n'hésitez pas à venir donner votre avis et à nous faire connaître vos projets.

Pour plus d'informations : <https://plui-lachatre-stesevere-demain.fr/>

Contact : plui@cc-lachatre-stesevere.fr



La Maison des Traditions : rassemblement de la collection, inventaire, réserve, financement...

La Maison des Traditions poursuit son projet d'évolution pour tendre à s'inscrire de manière plus significative dans un territoire élargi et auprès d'un public plus varié. Même si les jalons posés durant l'année 2021 sont peu visibles aux yeux du public, pour autant, de nombreuses pièces nécessaires au puzzle final ont été mises en place durant toute l'année.

En attendant la mise en service de la réserve, des objets de la collection entreposés chez Pierre Chaput et François Noc ont été regroupés provisoirement dans les locaux des services techniques. À cette occasion, nous les remercions pour leur engagement au fil des années.

La construction de la "réserve" a été validée lors de la séance du conseil municipal du 7 avril 2021.

Différentes aides au financement ont été étudiées, Europe, État, Région, Conseil Départemental pour viser un subventionnement maximum.

Compte tenu de l'augmentation des matériaux, le plan de financement a été actualisé et les demandes de subventions ont été envoyées, auquel s'ajoute le mécénat du Crédit Agricole à hauteur de 10 000 euros, via l'Association des Amis de la Maison des Traditions. Le panneau de chantier est posé et les travaux ont débuté le 4 janvier 2022.

L'écriture du projet scientifique et culturel nécessite le recrutement d'un chargé de mission, sur un contrat à durée déterminée de 6 mois pris en charge par la Direction Régionale des Affaires Culturelles à hauteur de 80 %. La fiche de poste est établie et diffusée pour un recrutement au printemps 2022.

Dès lors, le réaménagement du parcours a été reporté en 2023. L'aspect budgétaire avec des subventions de l'ordre de 60 % minimum est déjà acté.

Durant l'année 2021, la Maison des Traditions et son projet dans son ensemble ont évolué grâce au travail des employés municipaux, des bénévoles de l'Association des Amis de la Maison des Traditions, du Groupe paysage et des membres du Conseil



Une saison et des surprises

Comme tous les musées de France, la Maison des Traditions a ouvert ses portes le 19 mai, après de longs mois de fermeture. Après un début de saison prometteur, la mise en place du pass sanitaire et un été maussade, ont eu pour conséquence une fréquentation finale en demi-teinte. Cet état de fait n'a pas épargné les autres structures culturelles et touristiques du pays de George Sand.

Malgré tout, de bonnes surprises ont émaillé cette saison. Après l'absence du public scolaire durant toute l'année 2020, causée par les mesures sanitaires strictes qui ont touché les établissements scolaires, l'amélioration de la situation a permis un espace de liberté. Ainsi, le Groupe Paysage de Chassignolles, aidé par l'Adar-Civam (association de développement agricole et rural) et l'équipe de la Maison des Traditions, a accompagné les élèves de Chassignolles sur le sentier botanique. Ils ont pu découvrir le sentier sous un nouvel angle grâce à un livret pédagogique que le Groupe Paysage a conçu dans le but d'accompagner la découverte de ce sentier. Juste retour des choses puisque ce sentier a été créé en 1993 par l'école de la commune à l'époque où Jean-Claude Bouet exerçait son métier d'instituteur. Le Groupe Paysage a renouvelé cette action sur la demande d'une classe de l'école d'Aigurande avant de continuer sa visite au musée. En tout, 5 écoles primaires et une classe du collège de La Châtre sont venues visiter le musée. Par ailleurs, le mois de septembre a été marqué par le retour progressif des groupes adultes ; cinq groupes se sont succédés.

municipal qui travaillent de concert. L'élu référent a désormais une place en tant que consultant aux réunions de bureau de l'association.

La programmation culturelle a été partagée en commission élargie avec l'association des "Amis de la Maison des Traditions" et le "Groupe Paysage". Suite à de nouvelles donations d'objets, la période d'inventaire a été prolongée de quelques semaines sur 2022. À l'issue de cette phase de travail, les données seront hébergées sur un logiciel d'inventaire national reconnu, utilisé par les musées de France. Cette base de données va permettre à la Maison des Traditions d'utiliser cet outil de travail et d'être intégrée aux circuits de consultation et de recherche des musées nationaux.





Une programmation bouleversée mais riche et diversifiée

Toute cette année, il a fallu s'adapter, se réinventer. Notre programmation a été bouleversée. Malgré cela, nous avons renouvelé notre calendrier et de nombreuses animations ont été mises en place durant la saison estivale : siestes littéraires, présentations d'objets phares de la collection permanente, visites commentées du parcours...

Dans le cadre de nouvelles actions culturelles, la Maison des Traditions a noué de nouveaux partenariats. Elle s'est associée à la Grange aux Pianos afin de découvrir le métier méticuleux et passionnant de restaurateur de piano avec Joël Jobé. Un concert du soliste Philippe Nguyen a conclu cette présentation.

De même, le jardin du musée a servi d'écrin à l'opération nationale "Partir en livre", événement organisé par la bibliothèque intercommunale de La Châtre et Ste-Sévère et celle de Chassignolles.

Bien sûr, les collaborations de longue date avec le service tourisme de la Communauté de Communes de La Châtre et Ste-Sévère se sont poursuivies. D'abord dans le cadre du PACT (Projet culturel et artistique de territoire) financé par la Région Centre, nous avons accueilli 3 représentations de la visite théâtralisée intitulée "Quatre saisons sur la terre de Chassignolles", créée et interprétée par la Compagnie L'Oreille à Plumes. Puis, Carole, responsable, a conduit une quinzaine de personnes, au cours de l'après-midi du 10 août, dans la découverte du patrimoine de la commune pour une "Promenade autour d'un village".

Nous avons créé 3 nouveaux ateliers pour maintenir nos traditionnelles animations jeune public dans le respect des gestes barrières. Tout d'abord la fabrication de décorations en argile grâce aux empreintes végétales, la fabrication d'animaux en papier mâché et la création d'un cadre photo sur le thème "paysage". Nous avons également reprogrammé la fabrication de laine feutrée.

Même si les inscrits ont été moins nombreux que les années précédentes, le public présent a montré un réel enthousiasme pour ces nouvelles activités et de nombreux talents ont été révélés.

La saison a continué avec la célébration des 150 ans de la Commune de Paris. Les cimaises de la galerie ont présenté une exposition consacrée à l'histoire de cet événement historique majeur, réalisée par les Ami-e-s du Berry de la Commune. Cet accueil a été ponctué d'un temps fort avec la visite commentée de l'exposition suivie par une conférence animée par Jean Annequin, dont le thème retenu était "il y a 150 ans la Commune de Paris : la révolution parisienne et la paysannerie".

La saison s'est achevée sur un moment émouvant avec l'entretien de François Noc, président d'honneur des Amis de la Maison des Traditions, mené par sa nièce Stéphanie Chaput-Noc et par Benoît Maistre, adjoint en charge de la Maison des Traditions, lors de la journée du cidre doux et de la châtaigne grillée.



Dans les coulisses de la Maison des Traditions...

Après une pause estivale, nous avons pu reprendre le travail d'inventaire des collections de la Maison des Traditions, toujours avec l'aide des bénévoles et de l'association des Amis de la Maison des Traditions : l'objectif étant d'identifier l'ensemble de la collection afin de la réunir dans la future réserve construite dans le courant de l'année 2022. En effet, actuellement, les collections du musée sont dispersées chez des privés ou à divers endroits appartenant à la commune. Le regroupement dans un même espace va faciliter le travail et permettre une préservation des collections dans de bonnes conditions. Ensuite, le travail de documentation de ces collections pourra ainsi débuter.

À ce jour, notre équipe a pu identifier près de 3 000 pièces : machines agricoles, outils, vêtements, mobilier, etc.

Vous pouvez suivre notre travail sur nos pages Facebook et Instagram. Nous postons régulièrement des détails concernant les collections du musée.

À quoi sert une réserve ?

Une réserve est un lieu essentiel et complémentaire au musée, aux expositions permanentes et temporaires, où est conservée une grande partie des collections. Au-delà de l'aspect de stockage, il s'agit d'un espace fonctionnel de traitement des collections qui sert à les conserver, à les étudier et à les gérer afin de les diffuser et de les faire rayonner en direction d'un large public.

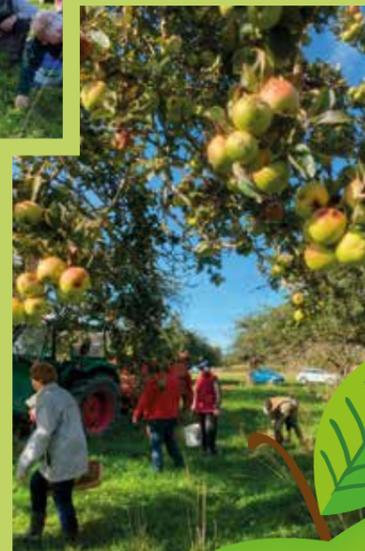
L'association des Amis de la Maison des Traditions

Des activités traditionnelles à transmettre

Depuis plus d'un an, notre association a dû restreindre son activité à l'aide au fonctionnement du musée : entretien des collections, nettoyage des locaux, déménagement vers une réserve provisoire... Quelques permanences à l'accueil du public furent l'occasion de rencontres enrichissantes car elles ont permis d'être à l'écoute des visiteurs, dont les remarques sont autant de sources de progrès.

Les animations ont repris à l'automne avec la journée "Cidre et Châtaignes", une évocation festive de la vie de nos ancêtres lorsque chaque automne donnait lieu à la cueillette des pommes et châtaignes, et à la vendange pour certaines familles. C'est donc avec plaisir que les bénévoles se sont retrouvés pour le ramassage des fruits et l'animation de la fête, qui a connu un beau succès. Nous retiendrons tout particulièrement la conférence de François Noc ;

interviewé par Stéphanie Chaput et Benoît Maistre, il a évoqué sa vie avec authenticité, émotion et tout l'humour qu'on lui connaît. Telle était la vie laborieuse des paysans hier : valeur du travail,



sens du devoir, respect des animaux ; deux chevaux de François, Câlina et son compagnon Marquis, au courage exemplaire, ont fait couler quelques larmes admiratives.

Le stage hivernal de vannerie a repris lui aussi avec un tiers de nouveaux adhérents, ce qui est remarquable !

Nous remercions les quatre professeurs bénévoles qui assurent la formation depuis plusieurs années, dont certains viennent de Châteauroux. Le 5 février, une journée "portes ouvertes" permettra de présenter le travail effectué à la salle des fêtes, la Tazonnière et clôturera le stage.

Plusieurs décisions concernant la gestion de l'association ont été prises :

- Le conseil d'administration a élu le nouveau bureau, ainsi constitué :
 - Patrick Blin (Co-Président, animations et comptabilité),
 - Daniel Rochoux (Co-président, développement et rédaction),
 - Jacky Théraud (Secrétaire),
 - Daniel Rochoux (Secrétaire adjoint),
 - Joseph Jourdain (Trésorier),
 - Patrick Blin (Trésorier adjoint).

- Pour encourager le mécénat, nous avons présenté un dossier (rescrit fiscal) à la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Indre. Celle-ci a reconnu notre association d'utilité publique dans le domaine culturel, et l'autorise ainsi à délivrer des reçus fiscaux permettant aux donateurs de défiscaliser 66 % de leurs dons. Ces dons iront intégralement aux financements choisis par les mécènes.

Envie de rejoindre l'association ? N'hésitez pas à contacter nos co-présidents

☎ 06 71 48 85 74 ou au 06 75 45 48 20
ou encore par courriel : amis-maison-traditions@orange.fr



Solidarité - Bien vivre ensemble - Communication

Fête du 13 juillet 2021

La municipalité a organisé en début d'été un rendez-vous festif avec l'ensemble des Chassignollais à la salle des Fêtes le 13 juillet dernier. Vous avez été très nombreux à participer. Même si le repas offert a dû être adapté aux conditions du moment, le plaisir de pouvoir être à nouveau ensemble se lisait dans les yeux de tous. Cette soirée a permis à l'équipe municipale de se présenter. Ce fut aussi l'occasion pour chaque association de faire connaître son activité auprès des nouveaux résidents comme des plus anciens. L'accueil des nouveaux habitants et des nouvelles activités économiques de la commune a aussi été un temps fort qui a permis à chacun de bénéficier d'un moment de convivialité et d'échanges. Merci aux musiciens et danseurs de l'association Toufeu Toufolk qui ont apporté une touche de gaieté, à Philippe Schmitt qui s'est occupé de l'animation musicale et au club de théâtre pour le prêt de matériel. Merci aussi aux nombreux talents chassignollais, qui de leur voix de chanteur, conteur, ou avec leur instrument de musique, ont contribué à la réussite de cette soirée dans une ambiance chaleureuse et spontanée. Petits et grands n'ont pas hésité à partager leur passion cachée ou connue pour le plus grand plaisir de tous.



Repas-colis de Noël et bon cadeau

Lors du dernier bulletin municipal qui couvrait l'année 2020, nous n'avions pas évoqué les colis de Noël destinés aux aînés de notre commune, âgés de 75 ans et plus. Les restrictions sanitaires durant le mois de décembre 2020 n'avaient pas permis de proposer le traditionnel déjeuner. Toutes et tous se sont donc vus remettre un colis à domicile et en établissement hospitalier. Cette année, nous renouvelons cette attention envers nos anciens avec deux formules au choix : soit le repas de Noël le samedi 8 janvier 2022 à la salle des Fêtes, soit un colis de produits locaux confectionné par l'épicerie de Chassignolles, "Le Panier de Célestine". Par ailleurs, un colis soin du corps est offert aux personnes se trouvant en établissement de santé.

Dans le même temps, et pour la deuxième année, les jeunes Chassignollais de 6 à 18 ans reçoivent en période de Noël un bon-cadeau pour l'achat d'un livre. Cette nouveauté mise en place en décembre 2020 avait rencontré un réel enthousiasme auprès des jeunes et de leur famille qui avaient trouvé satisfaction l'an passé à la librairie du Berry à la Châtre.

La formule a donc été reconduite en 2021 en proposant un deuxième point de vente, à Chassignolles même, grâce à la présence de l'association la Bouchure, à l'hôtel la Grange, qui vend livres et jeux de société.

Bibliothèque

Après une période de fermeture, la bibliothèque a repris son activité sur le site de Chassignolles grâce à l'implication de Joseph Jourdain, Marie-Christine Saint-Voirin, Christine Maistre et Céline Huvé. À l'issue d'une formation effectuée en juillet auprès des bibliothécaires de la Châtre, deux des bénévoles accueillent de nouveau les classes de l'école primaire à la bibliothèque de Chassignolles. Tous les élèves viennent ainsi une fois par mois écouter une lecture et emprunter livres et albums en tout genre. Avec l'aide des enseignants, la bibliothèque poursuit sa vocation à développer le plaisir de la lecture auprès des jeunes et permettre ainsi à chaque enfant de se familiariser avec la démarche d'emprunt de livres et d'accès à la culture pour tous.

Diverses animations ouvertes au public se mettent aussi peu à peu en place. Elles ont été plus particulièrement destinées au jeune public en 2021. Des animations avec thématiques pour les adultes verront le jour en 2022.

Renseignements :
Bibliothèque de la CDC Châtre-Sainte-Sévère
☎ 02 54 48 41 33
ou auprès des bénévoles au :
☎ 06 33 63 38 97



Partir en livres

À l'ombre du verger de la Maison des Traditions, l'animation "Partir en livre" le 22 juillet a bénéficié d'une météo et d'un cadre idéal et propice à la lecture d'un conte.

Cette animation destinée aux enfants a permis le temps d'un après-midi de leur faire découvrir livres et albums sur le thème des "Mers et merveilles". La lecture des histoires a retenu toute l'attention de ceux qui avaient répondu présent. Ils ont pu aussi faire résonner le son de la mer grâce au "tambour à océan" apporté à cette occasion. À l'issue de la séance, chacun a pu savourer un goûter et repartir avec un joli sac aux couleurs du thème de l'animation, confectionné par Christine Maistre.



Sept histoires...

Nous remercions la bibliothèque intercommunale de La Châtre d'avoir organisé son spectacle annuel dans la salle des Fêtes de Chassignolles le mercredi 24 novembre.

Les familles qui s'étaient déplacées aussi bien de la commune que des communes avoisinantes ont eu plaisir à découvrir "sept histoires", pleines de personnages fantastiques, jouées par La compagnie Grand Tigre. Pari réussi auprès des enfants qui sont ressortis de la salle avec un sourire radieux !

Regroupement pédagogique

En raison du contexte sanitaire, de nombreuses activités extérieures ont été annulées. Pour les classes de Le Magny, il a été proposé une journée randonnée sur la commune avec pique-nique pour les enfants de maternelle et pour les CP - CE1, une journée à la base USEP à Eguzon pour des activités d'escalade, tir à l'arc et randonnée.



Pour les classes de Chassignolles, le séjour au ski des CE2, CM1 et CM2 a été une nouvelle fois reporté. En 2021, une journée au zoo de Beauval et une randonnée avec pique-nique sur le territoire de la commune leur ont permis de faire une sortie.

Pour les 24 élèves de CM2, l'année scolaire s'est terminée par la remise d'une calculatrice électronique par l'association des parents d'élèves et d'un livre sur les fables de La Fontaine par l'Éducation Nationale pour leur entrée en 6^e. Un autre événement majeur a été célébré le 6 juillet, avec le départ en retraite de Thérèse, cantinière depuis 3 ans, qui a réuni enseignants, parents, élèves, élus et amis. Ce fut l'occasion de la remercier et de lui offrir de nombreux cadeaux de la part de tous.

C'est donc une nouvelle cantinière, Angélique Gatignol, qui a pris ses fonctions en septembre. Elle est déjà bien connue par la plupart des élèves puisqu'elle a exercé au sein de la cantine de Le Magny, ce qui a facilité son intégration. Nous lui souhaitons la bienvenue.



La rentrée scolaire s'est déroulée dans les mêmes conditions sanitaires qu'en juillet dernier. Le port du masque, supprimé à compter du 4 octobre, a été reconduit à la rentrée des vacances de la Toussaint en raison de la reprise épidémique.

À Chassignolles, Hélène Blanca et Jérôme Bridon sont désormais assistés de Flavie Moulin (Service Civique) et Nathalie Cabero (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap).

La classe découverte 2022 devrait conduire les enfants vers St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée) pour la découverte du littoral vendéen.

Déjà reporté deux fois, le séjour au ski est programmé du 28 mars au 2 avril 2022. Souhaitons qu'enfin, élèves, enseignants et accompagnateurs puissent redécouvrir

cette activité récompensant leur investissement pour trouver les financements indispensables, au côté de l'association des parents d'élèves et du RPI.

Quelques chiffres concernant la rentrée scolaire

56 élèves sont partagés dans 3 classes à Le Magny :
• TPS (1) - PS (10) et MS (10) : Mme Chiron (21 élèves)
• GS (8) et CP (11) : Mme Gion (19 élèves)
• CE1 (16) : Mme Junjaud (16 élèves)

43 élèves composent les 2 classes de Chassignolles :
• CE2 (22) : M. Bridon (22 élèves)
• CM1 (10) CM2 (11) : Mme Blanca (21 élèves)

Parmi ces 99 élèves, 47 empruntent le service de ramassage du RPI : 19 à Chassignolles et 28 à Le Magny.



Village dont le nom même exhale les effluves d'un territoire authentique, ce n'est pas le fruit du hasard si c'est à Chassignolles que s'est créé et a grandi un pari original : La Grange aux Pianos, ou comment partager la musique classique en milieu rural. D'une simple grange, le pianiste Cyril Huvé a fait une salle de concerts qui attire des musiciens internationalement reconnus. C'est aussi un lieu de travail et un centre de ressources qui attirent les étudiants et les chercheurs par la qualité et la rareté de son fonds documentaire.

Intime par définition, la Grange s'est ouverte en 2020 à la nature environnante par la création de la nouvelle scène du jardin, qui a rendu possible les représentations d'opéras. Après celles des *Noces de Figaro* de Mozart en 2020, les deux représentations de *Così fan tutte* - de Mozart toujours, et toujours par la compagnie Opera fuoco - ont été l'un des grands temps forts de l'édition 2021. Tant le nombreux public que les artistes ont pu apprécier le caractère unique de pareilles représentations : un opéra de Mozart dans un village de 600 habitants avec une vraie mise en scène et par des interprètes de grande qualité, le tout sous le ciel étoilé et dans le calme de la campagne berrichonne, ce n'est pas commun ! C'est bien ce que note le mensuel de référence *Opéra magazine*, rendant compte des représentations opératiques de Chassignolles au même titre que de celles des grandes maisons d'opéra du monde...



Le chant de la voix humaine est le modèle que tous les instruments cherchent à reproduire, et spécialement dans ce qu'on appelle la musique de chambre ou la musique d'ensemble, tels les sonates pour deux instruments, les trios, les quatuors... toute cette musique qui a été imaginée pour être jouée en petits groupes et favoriser le dialogue entre les êtres humains.

C'est le domaine de prédilection de la Grange aux Pianos où la proximité avec les artistes s'établit naturellement, presque sans y penser. Pour le plus grand plaisir de tous, de grands noms du violon et du clavier se sont succédés, de David Grimal à Tedi Papavrami, de Michel Dalberto à Aurélien Pontier, sans oublier le conférencier Franck Ferrand.



Théâtre

Les 12 et 19 mars 2022, le club théâtre vous proposera à la salle des fêtes, les pièces suivantes :

"Le mur du son"
de Claude Husson
Pendant que les propriétaires traversent le mur du son, les cambrioleurs vident l'appartement entièrement, mais est-ce vraiment un hasard ?

"La folle famille" de Pascal Guillemaud
Quoi de plus normal que d'inviter sa famille pour un week-end dans sa nouvelle maison, mais c'est sans compter sur Gégé et ses idées bien arrêtées...
Week-end musclé en perspective !

- **Pièce des enfants.**
- **Intermèdes musicaux et sketches.**

L'heure est aux répétitions...

Les Chats Magnolles



Les Chats-Magnolles reprennent du service avec un nouveau bureau constitué de gauche à droite : Agnès Pipart (trésorière), Yoann Thébault (secrétaire adjoint), Élise Moulin (présidente), Maryline Cornon (trésorière adjointe), Olivier Chazette (vice-président), Lucie Germanique (secrétaire).

Toutes les petites mains se sont remises au travail durant l'automne, afin de préparer la **Boutique Éphémère de Noël** qui s'est tenue du 29 novembre au 10 décembre. La boutique regorge de merveilles artisanales conçues par les familles (parents, grands-parents, même parfois par les enfants eux-mêmes !) s'avérant bien souvent être de véritables artistes. Les bénéficiaires de nos ventes servent à financer le Noël des enfants.

Merci à tous ceux qui nous ont permis de garnir considérablement nos créations

Malheureusement, notre Bourse aux Jouets et à la Puériculture du 5 décembre à l'ECLAM de Le Magny a dû être annulée en raison du contexte sanitaire à nouveau instable.

Le Père Noël est venu voir les enfants le jeudi 16 décembre à Le Magny. À cette occasion, l'association a donné une somme à chacune des 5 classes afin que les enseignants puissent faire la commande au Père Noël.

Nous débloquerons 2 800 € pour la classe découverte des CP-CE1 et 3 957,47 € pour le voyage au ski de Chassignolles déjà reporté deux fois (si les conditions sanitaires le permettent).

Nous vous invitons à faire un tour sur notre site :

chatsmagnolles.wixsite.com afin de pouvoir suivre nos actions de plus près.



Un don, 1 heure maximum...



Lors de la collecte de sang du vendredi 14 mai 2021 de 15h30 à 19h00, 41 donneurs se sont présentés, dont deux nouveaux, et autant de poches ont été prélevées. Nous les remercions pour leur générosité.

Le 18 novembre, entre 15h00 et 19h00, 37 donneurs ont été prélevés afin d'alimenter la banque du sang et sauver des vies.

Dans le contexte sanitaire actuel, les appels au don de sang sont fréquents car les stocks sont faibles. **À Chassignolles, nous arrivons à conserver nos deux rendez-vous annuels,**

mais cela reste fragile car il faut avoir au moins 35 donneurs à chaque fois. À défaut, nous risquons de perdre le point de collecte de Chassignolles. Il nous faut trouver de nouveaux donneurs et rester mobilisés pour les conserver.

Désormais, merci de privilégier les prises de rendez-vous en ligne pour limiter le temps d'attente et la promiscuité, dans le cadre du respect des règles sanitaires.

Nous remercions tous ceux qui prennent de leur temps pour venir.

Collectes 2022 à Chassignolles : vendredi 10 juin et jeudi 17 novembre de 15h30 à 19h.
À Saint-Denis-de-Jouhet : mercredi 16 mars et vendredi 9 septembre de 15h30 à 19h.





Club de Marche

2021

Au printemps 2021, **les bénévoles ont procédé au rafraîchissement du balisage** sur 2 circuits de la commune "Promenade avec Célestine" de 3,3 km, et "la campagne au fil des siècles" de 15,5 km. Ces itinéraires sont représentés sur le panneau d'affichage à côté de la mairie et consultables sur le site www.pays-george-sand.fr

La Croix de Vauvre a été remise en valeur grâce au **nettoyage des abords par les riverains**.

Le 19 septembre 2021, jour de randonnée annuelle, 2 techniciens de France-Bleu-Berry se sont installés dès 6h00 à la salle des Fêtes. Accompagnés de leur coach sportif Louis Périgord, ils ont fait vivre en direct le départ de la randonnée organisée par le club de marche en partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Malgré une pluie soutenue annoncée depuis la veille, **153 marcheurs ont cheminé sur l'un des 4 circuits proposés**, découvrant les nombreux petits chemins vallonnés le long de La Vauvre. Ils ont également été appréciés par les deux ânes de la race du "grand noir du Berry" menés par leurs propriétaires originaires de Crozon-sur-Vauvre.

À l'arrivée, un pot de l'amitié offert par la municipalité accueillait les participants et les 25 bénévoles mobilisés pour l'organisation.

Dans le cadre du Téléthon, le 4 décembre, le club a organisé une randonnée en groupe, où 53 marcheurs ont bravé le vent et la pluie sur un circuit de 10 km. Dans le même temps, 10 passionnés ont joué aux cartes à la salle des fêtes. Malgré l'annulation de la soirée "pot-au-feu", la participation libre a rapporté 320 €, qui seront reversés à l'Association Française contre les Myopathies.



Saison 2021-2022

À ce jour, 33 adhérents dont 18 licenciés.

2022

- Randonnée annuelle le 18 septembre 2022.
- Projet d'ouverture d'un nouveau chemin par des membres du club.

Vélo route

Pour les amateurs de cyclotourisme, vous pouvez découvrir les deux véloroutes V49 et V56 qui relient les pays de la Châtre en Berry, Val de Creuse-Val d'Anglin et le Berry St-Amandois.

Pour tout renseignement sur le détail des parcours balisés, vous pouvez contacter l'Office de Tourisme de **La Châtre**

☎ 02 54 48 22 64
@ ou consulter le site : www.indreavelo.fr



L'association sportive du Football Club Bas Berry

La catégorie U9 apporte aux plus jeunes l'initiation et la découverte du football.

En entente avec le club de l'Union Sportive La Châtre, nos jeunes sont représentés dans les catégories U13, U15, et U18 sous l'entité EBS (Entente Boischaud Sud)

Seules nos équipes séniors portent le nom de FC Bas Berry et évoluent en deux groupes présents en 3^e et 5^e division.

Quant à nos joueuses féminines, elles sont représentées au sein du groupe en entente avec nos voisins du Bouzane Vallée Noire de Neuvy St Sepulchre, sous le nom de l'E3B.



État civil 2021

Naissances

AUJOURDANNE Mia, Louise
DEFAIX Hugo, Jules, Alban
LHUILIER Manoé, Arthur
SOILLHI Houmaya

26 Juillet
11 Mai
25 Janvier
9 Octobre

Mariages

KUPIECKY Charles Joseph Stéphane
et BELVEZE Claire Marie France

21 Aout

Décès

BIJOTAT Suzanne, veuve Darchis
DUPLAIX Roland, Guy
MANGANO Fanny
PILLOT Paulette, Irène, veuve Picaud

30 Novembre
5 Septembre
2 Juin
15 Août

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Samedi de 8h à 11h

☎ 02 54 48 07 02

✉ mairie.chassignolles36@orange.fr

@ www.chassignolles.fr

Facebook : @Communedechassignolles

Permanence des élus municipaux

Mme le Maire : le jeudi de 9h à 12h

Jours et horaires d'ouverture de la Maison des Traditions

De Pâques au 13 juillet et du 16 août à la Toussaint
ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h, fermé le lundi
Du 14 juillet au 15 août ouvert tous les jours de 14h à 18h

Tarifs :

Plein, visite libre : 5 €
Réduit, visite libre : 3 €⁽¹⁾
Enfant (6 à 11 ans) : 1,50 €
Plein, visite guidée : 6 €
Réduit, visite guidée : 4 €⁽¹⁾
Scolaires : 1,50 € ou 3 € avec un atelier
Entrée gratuite pour les Chassignolais
Tél. : 02 54 48 00 57
www.lamaisondestradiations.org
E-mail : maison-traditions@wanadoo.fr
Facebook : @maisondestradiationsdechassignolles
Instagram : @maisondestradiations36

Ecole

2 rue du Mareuil
Tél. : 02 54 06 02 72

Garderie

Dans le cadre du RPI, une garderie existe à l'école du Magny. Elle est ouverte à tous les enfants du RPI et fonctionne de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 19h sur demande.

Jours et horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

Lundi : 10h à 11h45, mardi, jeudi et vendredi : 9h15 à 11h45, samedi : 10h15 à 12h. Tél. : 02 54 06 00 98

⁽¹⁾Groupes à partir de 12 personnes, étudiants, demandeurs d'emploi

Associations communales

Union Sports et Loisirs Chassignollais

Section théâtre : Philippe Schmitt Tél. : 02 54 48 25 80
Section tennis : Elisabeth Labesse Tél. : 02 54 48 17 24
Section tir : Michaël Caziot Tél. : 02 54 06 06 51

Football Club Bas Berry (FCBB)

Romain Sied Tél. : 06 70 00 24 69
 site : fcbasberry.footeo.com

Toufeu-Toufolk

Jacqueline Fradet Tél. : 06 65 24 45 02

Club de Marche de Chassignolles

Martine Alapetite Tél. : 02 54 27 49 19

Familles Rurales

Michèle Poitrenaud Tél. : 02 54 30 24 51

Les Amis de la Maison des Traditions

Daniel Rochoux Tél. : 06 17 91 19 30
 Patrick Blin Tél. : 06 71 48 85 74

Société de St-Vincent

Christian Rochoux Tél. : 02 54 06 02 34

Société de St-Blaise

Pierre Daudon Tél. : 02 54 30 20 65

Société Communale de Chasse

Bernard Petitpez Tél. : 02 54 48 35 30

Association des Chats-Magnolles

Elise Moulin Tél. : 06 50 31 81 29

Association des Donneurs de Sang

Annie Rochoux Tél. : 02 54 06 02 34

Musiciens ensemble

Cyril Huvé Tél. : 02 54 48 36 86

Informations générales

Communauté de Communes de La Châtre - Sainte-Sévère Tél. : 02 54 62 10 10
Sous-Préfecture Tél. : 02 54 29 50 00
Direction Départementale des Territoires Tél. : 02 54 24 60 00
Unité territoriale du Conseil Départemental Tél. : 02 54 62 12 20
Police-Gendarmerie de La Châtre Tél. : 17 ou 02 54 62 15 60
Pompiers Tél. : 18
SAMU Tél. : 15
Urgences (numéro d'appel unique pour les utilisateurs de téléphone portable) Tél. : 112
Service accès aux soins en cas d'absence de médecin traitant Tél. : 116117
Hôpital La Châtre Tél. : 02 54 06 54 54
Centre antipoison d'Angers Tél. : 02 41 48 21 21
Enedis dépannages électriques Tél. : 09 726 750 36
Syndicat Intercommunal des Eaux de la Couarde Tél. : 02 54 30 29 03
Transport par car pour La Châtre Tél. : 02 54 30 29 03

Les samedis matin et mercredis après-midi. Il suffit d'appeler au minimum 3 heures avant ou la veille au n° vert : 0 800 77 86 21 pour réserver. Coût : 2 €.

Repas à domicile

Les personnes âgées ou sortant d'hospitalisation peuvent bénéficier de repas à domicile. S'adresser à la mairie.



Ordures ménagères

Déchetterie Tél. : 02 54 06 08 87

Accès avec une carte les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9h30 à 11h45 et de 14h30 à 17h45.

Ramassage

- **Ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux) :**

le MARDI des semaines paires

- **Emballages (sacs jaunes) :** le MERCREDI

des semaines impaires

- Les conteneurs sont à sortir la veille du jour de collecte.

- Retirer le calendrier officiel de ramassage 2022 à la mairie ou sur le site du service environnement.

Changements prévus à compter du 1^{er} mai 2022

Point Propre

LE POINT PROPRE EST TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION, ROUTE DU BUT, POUR LE VERRE ET LE PAPIER.

Pour tous renseignements :

Merci de vous adresser :

- à la mairie

- au service environnement de la Communauté de Communes La Châtre/Ste-Sévère - Place du Général de Gaulle au 02 54 62 10 16

- de consulter le site

<https://serviceenvironnement.wixsite.com/tritou>

Avis aux propriétaires d'une résidence secondaire

Ils ont la possibilité de déposer leurs ordures ménagères dans un bac collectif fermé à clé. Les personnes intéressées sont invitées à se renseigner au secrétariat de la mairie.



Les Chassignollais ont du talent

Robert et Kate sont arrivés à Chassignolles en 2020. Ils sont installés au Vigolet, dans une ancienne ferme restée longtemps vacante qu'ils ont entrepris de rénover. Peintre, Robert utilise la grange comme atelier d'art, bien qu'il préfère peindre à l'extérieur ; vous pourrez le croiser, avec son chevalet, croquant les beaux paysages de notre village.

Contact :

robertmeearmist@gmail.com

ou sur son site

<https://www.robertmeearmist.co.uk/>

Crédits photos Nasser Harfoush



Merci à Robert Mee

pour l'aquarelle qu'il a offerte à la commune
et que vous pouvez voir dans la salle
du Conseil à la Mairie.



Pour connaître les manifestations et événements en **2022** vous pouvez vous tenir informés
quant à leur programmation et leur évolution :

- par le biais du site internet de la mairie : **www.chassignolles.fr**
- par le biais des publications du journal quadrimestriel : **le Trait d'union**
- par la page Facebook de la commune : **@Communedechassignolles**